

APBP - AG DU 13 AVRIL 2019

Remerciements à tous ceux qui permettent à cette association d'exister.

Jean-René Couliou vous demande d'excuser son absence.

Remerciements aux élus présents : à Monsieur le Maire, à Yannick Sellin, en charge les ports en plus des associations et du sport. Ils sont accompagnés de Patrice Corler, responsable portuaire.

L'AG abordera les bilans moral et financier 2018-19, les activités projetées, le renouvellement des membres du CA. On finira par les questions diverses avant de marquer notre solidarité envers la SNSM.

BILAN MORAL

Il serait bon que vous réactualiser les adresses électroniques pour éviter les problèmes de correspondances. Les avis dans la presse ne suffisent pas. Au cours d'un conseil d'administration, il a été décidé de ne pas faire d'envoi de message sans précaution. Les envois se font en copie cachée. Nous demandons à ce que l'ensemble des adresses des adhérents ne soient pas balancées à la cantonade afin d'éviter des messages parasites. Nous sommes un peu plus de 90. Nous souhaitons que ceux qui sont présents aux opérations prennent une cotisation, certains sont parfois en retard.

Rappel des buts de l'APBP :

- 1° de développer la solidarité et l'écoute entre tous les usagers des plans d'eau de Pouldohan.
- 2° de représenter les adhérents auprès des collectivités locales et des administrations.
- 3° de rechercher une cohérence et un équilibre entre les vœux individuels et l'intérêt collectif, dont la qualité environnemental et paysagère du littoral de Pouldohan font partie.
- 4° d'entretenir des relations avec les autres usagers de la baie (autres associations, groupe Natura 2000).

Pour ce qui est des réglementations, vous pourrez être informés à la Gendarmerie maritime ou au bureau de la DTM. Méfiez-vous de ce qui figure dans les annuaires des marées.

→ Venons-en au bilan de l'année écoulée.

Le CA se réunit une fois par mois et arrête le calendrier qui court sur deux années civiles.

1. L'atelier réglementation (26 mai 2018) : Deux gendarmes ont rappelé les règles applicables en matière de sécurité, de navigation, et de réglementation de la pêche de loisir. Cela a été complété par des contrôles tout au long de l'été et de l'automne. Au cours de l'un de ces contrôles, il a été rappelé que les engins eux-mêmes doivent être immatriculés (y compris au retour de la sortie).

2 Préparation de la fête avec les achats dès juin et une réunion des bénévoles le 7 juillet 2018. Nous avons eu la mauvaise surprise de voir le congélateur débranché si bien que deux d'entre nous ont passé une demi-journée à éponger la pâte à crêpe qui s'était répandue dans le hall. La préparation mobilise une partie du bureau pendant près d'un mois et demi. Une feuille circule parmi vous pour préparer la prochaine édition qui aura lieu le samedi 20 juillet 2019.

3 La fête du 21 juillet 2018

En fait, il s'est agi d'une démonstration de montage de filets, de lignes et cela a pris la forme d'une bourse aux idées. La main-d'œuvre n'a pas manqué. Merci à la mairie pour le soutien des services techniques et le matériel. Ces remerciements s'adressent en particulier à Julien Bourhis, à Gilles Le

Bourhis et à Philippe Le Gall dont les collègues des services techniques sont d'une grande disponibilité. Je remercie aussi Paul Mad pour le terrain de stationnement des voitures. Les remerciements vont aussi à l'amicale laïque de Saint-Philibert, à l'amicale des Filets Bleus, au cercle celtique de Pont-Aven qui prêtent du matériel. Je remercie aussi notre crêpière qui n'a pas compté son énergie. L'animation musicale a été faite par l'école de musique de l'association de Nizon (Courant d'airs). Le temps nous a mieux servi qu'en 2017 si bien que les recettes nous ont été bonnes. La buvette a laissé un bénéfice substantiel car Pierrot Le Guern, Marc Geffroy et Madeleine Scavennec n'ont pas compté leurs efforts. Les bénévoles ont été conviés à un repas en octobre ce qui a donné l'occasion à Alain Bonnizec de montrer stout son talent de traiteur. Parmi les points à améliorer figuraient la taille de la buvette et le manque d'évier pour la vaisselle : deux points auxquels on s'est employé à trouver des remèdes. Roland reviendra sur la fête au moment du bilan financier.

Ce bilan de la fête serait incomplet sans les remerciements aux services techniques, toujours très disponibles. C'est la fête qui autorise la remise d'un petit geste vers les adhérents (la casquette).

4) Participation à la fête des Chants de Marins à Trévignon (3 au 5 août). Plusieurs adhérents se sont associés à la fête de la Bordée et de l'Amicale Laïque de Saint-Philibert. En effet, chaque année, l'Amicale nous prête son matériel pour notre fête. Le montage des barnums de l'APBP allait donc de soi ce qui a conduit à être présent sur le site de Trévignon et à utiliser le fourgon de Dominique Davoult. L'amicale a invité les bénévoles de l'APBP à un repas au cours de l'automne.

5) L'atelier culinaire qui avait été annoncé pour l'automne s'est tenu le 29 septembre au camping de Pendruc qui mettait la cuisine à notre disposition. A la différence de nos ateliers habituels, les épouses des adhérents ont répondu très favorablement. Alain Bonnizec et Philippe Goussin ont proposé chacun une recette (des boulettes de poisson pour Alain et une préparation à base de maquereau et de chinchard pour Philippe). Qu'ils en soient remerciés tous les deux.

6) Construction d'une buvette et d'un évier pour faciliter le déroulement de la fête (janvier 2019). Pierrot a récupéré un évier qui nous avait été donné par Michel Tanguy. Pierrot a réalisé un support pour mettre l'évier à la bonne hauteur et pour élargir le plan de séchage. Dans le même temps, sous la direction de Louis Wittet qui avait tracé les plans, Roland Talé, Alain Bonnizec, ont préparé le travail que Dominique Davoult a mené à bien puisque c'est lui qui s'est collé la soudure des tubes. Le résultat est une buvette de 4 mètres par 4 mètres. Cela devrait permettre à ceux qui servent de disposer d'une place plus large et d'un linéaire de service plus long.

7) L'opération nettoyage des plages (9 mars 2019) a voulu associer les autres associations hébergées à la Maison de la Mer (Club de plongée de Cornouaille, Trégunc Voiles, Trégunc Aviron Bretagne Vivante). Un inventaire préalable avait permis de voir les lieux les plus sales. Une trentaine de volontaires s'est éparpillée le long du littoral de Steir Greich à Penloch. Le fond de Steir Greich accumule toujours les déchets les plus nombreux. Mais le passage d'un engin sur la grève avait enfoui une partie des déchets. L'APBP a offert le pot à tous les volontaires. On a un petit regret car des associations qui avaient annoncé leur participation se sont ensuite abstenues. Merci à Bretagne Vivante, à Trégunc Aviron. On se demande s'il ne serait pas opportun de consacrer un article du bulletin municipal à ce type d'opération avec un appel lancé aux autres associations de Trégunc de participer à un nettoyage l'an prochain.

8) L'atelier Pêche (23 mars 2019). Cet atelier s'est déroulé un samedi matin. C'est un classique au cours duquel sont montrés les montages de filets, de casiers, de lignes. Les manières de mises en œuvre sont aussi évoquées. Une trentaine d'adhérents ont participé à cette opération qui est un moment d'échanges et de discussion en début de saison.

9) Jean-Pierre Hédouin poursuit la mise à jour du site internet lorsqu'on lui en donne la matière. Je l'en remercie. Pour y accéder directement, vous tapez <http://apbpouldohan.free.fr>.

LE BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE S'ARRÊTE A CE NIVEAU. LE VOTE PORTE VOUS SUR CE BILAN MORAL

Je m'en tiens au bilan. Nous pourrons en débattre après que les points de l'assemblée générale soient épuisés (bilan financier, candidature au CA).

Avant de passer la parole à Roland Talé, notre trésorier-adjoint, pour le bilan financier, je vous demande de voter sur ce bilan moral.

Ne prend pas part au vote : ; Contre : ; Pour : .

Avant de passer la parole à Roland Talé pour le bilan financier, je vous dis quelques mots du programme de l'année en cours programmé dès décembre 2018.

► Samedi 18 mai ou 15 juin 2019 : une information sur la sécurité (contact a été pris avec l'association secoutourisme). Frank Picaut, le responsable doit nous recontacter pour fixer la date.

► En juin et en juillet : plusieurs d'entre nous seront absorbés par la préparation de la fête. Tous ceux qui veulent mettre la main à la chose sont les bienvenus. Une feuille circule pour enregistrer les bénévoles.

► Samedi 20 juillet 2019 : repas des plaisanciers (grillades, moules, frites...et des crêpes) une feuille circule pour qu'on puisse avoir une idée des bénévoles. A moins d'une trentaine, cela sera problématique. Et cette fête suppose que les bonnes volontés se mobilisent dès juin.

► Samedi 29 septembre : un atelier culinaire au domaine de Pendruc sous les conseils de deux de nos adhérents. A ce propos, j'évoquais la réciprocité entre association. Dans le cas du domaine de Pendruc, nous répondons favorablement à la demande qui nous a été faite de fournir des barbecues pour une de leur fête. Et comme les propriétaires avaient besoin de matériel usagé pour faire un décor marin, des casiers leur ont été refilés. C'est Alain Philippe qui a joué les intermédiaires.

► Toutes les idées pour ces journées de formation étant les bienvenues, le CA a souhaité que ceux qui sont adeptes de voile plus que de pêche soient parties prenantes dans une opération en juin ou en septembre 2018 vers les Glénan ou Groix. Mais pour que cela soit, il faut des volontaires pour organiser et participer.

Les informations continuent sur les panneaux de l'association à Pors an Halen et Pors Breign. Les encarts dans la presse locale sont également là pour informer les adhérents.

Les relations avec la mairie de Trégunc (sans faire un conseil portuaire).

L'association reste attachée à un aménagement de l'anse raisonnable.

Pour Pors Breign, le premier point reste la sécurisation des mouillages qui reste à poursuivre et qui est à revoir une fois de plus. Le second point de réflexion sur Pors Breign est le besoin d'aménager la cale de mise à l'eau aussi gênante pour ceux qui l'accostent en annexes que pour ceux l'utilisent avec des bateaux sur remorques. C'est un point qui reste d'actualité.

BILAN FINANCIER

La parole est à Roland Talé.

Ne prend pas part au vote : ; Contre : ; Pour : .

QUESTIONS DIVERSES

A voir en fonction des réactions des adhérents ou de l'intervention des élus.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CA ET DU BUREAU (APPEL ET VOTE)

Un tiers du CA est renouvelable.

Les sortants sont-ils à nouveau candidats ?

Y a-t-il de nouveaux candidats pour entrer au CA ?

Quelqu'un souhaite-t-il un vote à bulletin secret ?

La proposition de reconduction des sortants et l'élection des nouveaux candidats est soumise à l'AG.

Ne prend pas part au vote : ; Contre : ; Pour : .

REMISE DU CHEQUE A LA SNSM

L'association remet un chèque de 500 euros pour les soutenir dans leurs missions.